

DELIBERATION N° 92/28.09-10 - PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHEQUE/AVANT-PROJET
SOMMAIRE

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'en 1982, la Ville de LUDRES avait engagé un programme d'aménagement de la Place Ferri de Ludre, avec la construction de l'Hôtel de Ville.

Par délibération du 27 Avril dernier, le Conseil Municipal a décidé la poursuite de cette opération en confiant à la S.A.E.M. SOLOREM la réalisation d'une nouvelle tranche d'aménagement du centre du village comprenant notamment la construction d'une nouvelle bibliothèque.

L'inscription des crédits nécessaires aux études puis à la construction du bâtiment sera faite au budget selon une estimation dressée par SOLOREM, soit :

Sur la base du programme indicatif de 870 m² environ de planchers, le coût estimé de la construction de la nouvelle bibliothèque ressort à :

- 870 m ² x 5 500 F TTC/m ²	4 785 000 F TTC
- honoraires Maîtrise d'Oeuvre	400 000 F TTC
- mobilier, équipements divers	500 000 F TTC

arrondi	5 685 000 F TTC

Ce financement étant assuré sous déduction des subventions sollicitées auprès de l'Etat (DRAC) et du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, la dépense subventionnable susceptible d'être prise en compte par l'Etat et le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle s'élève donc à 4 790 000 F H.T. environ.

Il convient de préciser que le dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général de M. et M. doit être déposé avant le mois d'Octobre 1992.

Par ailleurs, pour mener à bien l'ensemble des opérations, il est proposé au Conseil Municipal :

- de constituer un groupe de travail, composé de 3 membres de la Commission Urbanisme, 3 membres de la Commission Travaux et 3 membres de la Commission Culture, chargé du suivi du projet, tant pour les études d'aménagement que pour le programme bibliothèque.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :

- de solliciter une subvention du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle pour la création de la nouvelle bibliothèque sur le montant de la dépense estimée à 4 790 000 F H.T.

- de désigner les membres du groupe de travail chargé du suivi du projet d'aménagement du centre ville et de la création de la nouvelle bibliothèque ainsi constitué :

- M. REINSTADLER - M. KIELISZEK - Mme SURGET
- Mme GRAILLOT - M. KIEFFER - Mme RAVON
- M. BORACE - M. MEJEAN - Mme VOISARD